

L'an 2026, le 23 avril, le Conseil Municipal de Viella, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christophe LANGLADE

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	11	0
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents : Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Estelle COURJAUD, Éveline DUVAU, Christelle GUILLAUMON, Sophie LAPORTE, Vincent BERDOULET, Nicolas DARZAC, Michel LAFON, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE

Procurator(s) :

Agnès CLARAC à Vincent BERDOULET, Cédric LABORDE à Nicolas DARZAC

Guillaume LESCLOUPE à Sophie LAPORTE

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Agnès CLARAC, Cédric LABORDE, Bastien LANNUSSE, Guillaume LESCLOUPE

Date de la convocation
10 avril 2026

Date d'affichage
/ /

Acte rendu exécutoire après dépôts en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Jean-Michel LAMARQUE, Cindy CALESTROUPAT

/ /
et publication du
/ /

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

réuni sous la présidence de Christophe LANGLADE

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 106 974,65

Recettes : 113 481,87

Fonctionnement

Dépenses : 774 770,14

Recettes : 774 770,14

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 119 174,65 (dont 12 200,00 de RAR)

Recettes : 119 174,65 (dont 5 692,78 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 774 770,14 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 774 770,14 (dont 0,00 de RAR)



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à VIELLA

Le Maire LANGLADE Christophe

le(s) secrétaire(s) de séance